

# **COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 08 DECEMBRE 2022**

PRESENTS : MM. TORNARE Roland, MAILLARD Christian, BALDACCI Robert, MAILLARD Michel, DAVID Etienne, PATOIS Arnaud, EGLIN Pierre, ECK Rémi, Mme MUNNIER Angélique

ABSENTES EXCUSEES : Mmes PHEULPIN Stéphanie, LOICHOT Evelyne

## **1- Projet « éoliennes » photos et discussions**

Mr Le Maire présente les photos en 3D qui ont été réalisées. Le conseil ne prend pas de décision pour l'instant, la rentabilité pour la commune n'étant pas forcément très claire.

## **2- Point chantier cimetière**

Il reste à ce jour quelques finitions à réaliser. La réception des travaux s'effectuera début janvier 2023.

## **3- Proposition achat livres anciens sur le village de Glay**

Il a été proposé à la commune d'acheter des livres anciens (7 volumes) concernant un pasteur ayant vécu à Glay de 1840 à 1880. Des informations complémentaires sont attendues avant une éventuelle acquisition.

## **4- Projet aire de jeux – demande de subventions et avancement**

Des premiers devis ont été reçus et les demandes de subventions ont été déposées. Ce projet doit être affiné et sera notre priorité sur 2023.

## **5- Projet réfection rue de l'Eglise**

Les demandes de subventions sont déposées.

## **DIVERS**

- Achat terrain Mme Calame : il est convenu que le terrain soit acquis par la commune au prix de 3240 €.

- Embauche de Cédric Dubail : elle est repoussée début 2023 sous réserve d'un avis médical favorable.

- Salage : il sera effectué par M. Locatelli.

- Pylône Free : il est opérationnel depuis le 02 décembre 2022.

- Fibre : les gaines ont été tirées pour « Le Pré du Prince ». Nous devrions avoir une réunion d'information lorsque les travaux seront complètement terminés.
- Réserve incendie : l'arrêté de défense incendie devra être pris avec l'aide du Lieutenant Katancevic.
- Repas des aînés : il a eu lieu le 04 décembre 2022, tout s'est bien passé. 63 personnes ont répondu présentes à l'invitation accompagnées des membres du CCAS, de notre secrétaire et de l'orchestre.
- Affouage : l'ONF a marqué les arbres ; Mr Locatelli effectue l'abattage au-dessus de 35cm. Il reste à procéder au marquage des lots.
- Remerciements : à Mr David CORDIER pour le don du sapin installé devant la Mairie.

LA SEANCE EST LEVEE A 21H15

*L'équipe Municipale vous souhaite de bonnes fêtes*

